

**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**  
**Du 23 avril 2026**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Délibération n° D/2026/13**

Nombre de Membres

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le 16 avril 2026, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président

Mme Catherine GUALIM, Vice-présidente

Christian TETARD, Alaine HOUREZ, Judith FOHRER, Laure FENOT-TETARD, Céline NEIVA-LEAL, Marie-José DASSONVILLE, Marie-Hélène GOIX, Éric DELOUCHE et Éric BRIXY

Étaient absents :

Mme. Marie ERAVILLE ayant donné pouvoir à Mme Marie-José DASSONVILLE

M. Laurent PRIGENT ayant donné pouvoir à M. Philippe AUDEBERT.

Formant la majorité des membres en exercice.

**OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CCAS AU SEIN DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES CCAS DU VAL D'OISE ET RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles

**CONSIDERANT** la proposition de Monsieur le Président de désigner un représentant du Conseil d'Administration du CCAS au sein de l'UDCCAS du Val d'Oise

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** que Madame Catherine GUALIM, Vice-Présidente du CCAS représente le CCAS au sein de l'union départementale du Val d'Oise.

**DONNE** pouvoir à Madame Catherine GUALIM, Vice-Présidente du CCAS de voter en son nom et participer aux activités de l'UDCCAS du Val d'Oise,

**APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion et le paiement de la cotisation afférente,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS



Philippe AUDEBERT

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 28/4/2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 28/4/2026.